

SÉNAT DU CANADA

BILL SD-221.

Loi pour faire droit à Jean Letovsky.

Préambule.

CONSIDÉRANT que Jean Letovsky, demeurant en la cité de Montréal, province de Québec, épouse de Louis Wolfe Letovsky, autrement connu sous le nom de William (Bill) Letovsky, domicilié au Canada et demeurant en la cité de Dorval, dite province, a, par voie de pétition, allégué 5 que lui et elle ont été mariés le troisième jour de décembre 1950, en ladite cité de Montréal, et qu'elle était alors Jean Gold; considérant que la pétitionnaire a demandé que, pour cause d'adultère depuis lors commis par son époux, ledit mariage soit dissous; et considérant que ce mariage et cet 10 adultère ont été établis par la preuve fournie, et qu'il est à propos d'accorder à la pétitionnaire ce qu'elle demande; A ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

Dissolution
du mariage.

1. Ce mariage est dissous par la présente loi et 15 demeurera à tous égards nul et de nul effet.